



FONDS INTERPROFESSIONNEL POUR
LA RECHERCHE ET LE CONSEIL AGRICOLES

AVIS D'APPEL A CANDIDATURES POUR LE RECRUTEMENT DU DIRECTEUR EXECUTIF DU FONDS INTERPROFESSIONNEL POUR LA RECHERCHE ET LE CONSEIL AGRICOLES (FIRCA)

APERÇU DU FIRCA

Personne morale de droit privé de type particulier, reconnue d'utilité publique, le **Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA)**, est juridiquement constitué le 28 octobre 2003 à Yamoussoukro.

Le FIRCA représente en Côte d'Ivoire le principal outil de financement de la « filière du progrès »¹ au service des filières agricoles, de leurs organisations professionnelles et de l'Etat. Son principal mandat est de mobiliser les ressources financières et d'assurer la fourniture des services relatifs aux programmes de recherche appliquée, de conseil agricole et de renforcement des capacités des organisations professionnelles agricoles (OPA), en vue du développement d'une agriculture durable, inclusive et compétitive.

Ses domaines d'intervention s'étendent à tous les secteurs de production végétale, forestière, animale et de ressources halieutiques. Dans chaque secteur, le FIRCA assure le financement pérenne des programmes portant, notamment sur : (i) la recherche agronomique et forestière appliquée, (ii) la conduite d'expérimentations et de démonstrations pour la transmission du savoir entre la recherche et l'exploitation agricole, (iii) la recherche technologique (conservation, transformation, mécanisation) pour l'amélioration des productions agricoles et des produits finis, (iv) la diffusion des connaissances par l'information, la démonstration, la formation, le conseil technique et économique, (v) la conduite d'études, d'expérimentations et d'expertises, (vi) l'appui au développement de la rentabilité économique des exploitations, (vii) le renforcement des capacités des organisations professionnelles agricoles et (viii) la formation professionnelle des producteurs, des dirigeants des organisations professionnelles agricoles (OPA) et de leurs personnels.

Dans le cadre du renouvellement des dirigeants de son organe de gestion, le FIRCA recrute un **Directeur Exécutif**, qui sera basé à Abidjan.

¹ La dynamique qui relie la recherche appliquée, la vulgarisation agricole et le renforcement des capacités des organisations professionnelles agricoles, source d'accroissement des productions, d'amélioration de la productivité et d'augmentation des revenus

Investir pour le futur, Anticiper, Innover

MISSIONS

Le Directeur Exécutif du FIRCA a pour missions de :

- Représenter le FIRCA par délégation du Conseil d'Administration
- Assurer l'organisation efficiente et efficace du FIRCA au plan humain, financier et physique des actifs et des ressources
- Développer et gérer les relations entre le FIRCA, les Ministères Techniques, les institutions nationales, les partenaires techniques et financiers
- Développer des directives, règlements et procédures relatifs à l'emploi du personnel de la Direction Exécutive, après approbation par le Conseil d'Administration
- Procéder au recrutement et à la nomination du personnel exigé pour la mise en œuvre des activités et évaluer sa performance
- Préparer le Programme Annuel d'Actions et le Budget, ainsi que les déclarations financières du FIRCA pour approbation par le Conseil d'Administration
- Préparer les états d'avancement de la mise en œuvre du Plan opérationnel découlant du Plan stratégique du FIRCA, des programmes de développement des filières, ainsi que d'autres documents pour la présentation au Conseil d'Administration et à l'Assemblée Générale
- Organiser, planifier et gérer toutes les réunions du FIRCA
- Faciliter l'articulation de nouvelles propositions, de programmes, projets et initiatives en soutien au développement des filières agricoles ivoiriennes, afin de répondre efficacement aux défis de développement agricole de la Côte d'Ivoire
- Coordonner les activités d'équipe et apporter un appui aux Départements, Unités et Services de la Direction Exécutive
- Assurer la mise en œuvre des manuels de politiques de gouvernance et des procédures
- Développer la capacité d'agence fiduciaire du FIRCA auprès des structures et agences spécialisées dans le financement de l'agriculture
- Développer la coopération régionale et internationale pour le rayonnement du FIRCA auprès des institutions et des partenaires
- Effectuer toute mission à lui confié par le Président du Conseil d'Administration pour la réalisation et l'atteinte de la vision, de la mission et des objectifs du FIRCA.

Investir pour le futur, Anticiper, Innover

PROFIL EXIGE

- Avoir au minimum un diplôme supérieur de Bac+5 en agronomie/agroéconomie, zootechnie ou sciences vétérinaires ou tout autre domaine connexe
- Avoir un minimum de quinze (15) années d'expérience de management dans le domaine du financement du développement agricole, **en qualité de dirigeant de haut niveau.**
- Avoir une expérience avérée de relations de travail avec les Ministères techniques, les filières agricoles en Côte d'Ivoire et les partenaires techniques et financiers
- Disposer de bonnes connaissances sur la politique agricole nationale, à travers notamment le Plan National d'Investissement Agricole (PNIA), le Programme National de Développement (PND), le Politique Nationale de Développement de l'Elevage, de la Pêche et de l'Aquaculture (PONADEPA), le Plan Stratégique de Relance de l'Aviculture 2 (PSRA2), le Programme Spécial de Transformation de l'Aquaculture (PSTACI), la Stratégie Nationale de Développement de la Riziculture (SNDR), la Stratégie Nationale de Développement des Cultures Vivrières Autres que le Riz, ainsi que tout autre document de référence.
- Maîtriser les enjeux et les stratégies de développement des filières agricoles et de leurs organisations professionnelles, ainsi que ceux des organes de régulation, etc.
- Etre un leader et un visionnaire, fortement sensibilisés sur les problématiques de recherche, de conseil agricole et de formation professionnelle agricole
- Etre capable de faciliter, de mener les discussions et de participer aux débats sur des sujets très variés, touchant notamment le développement et le financement du secteur agricole de la Côte d'Ivoire et de la sous-région de l'Afrique de l'Ouest et du Centre
- Avoir la maîtrise des procédures de fonctionnement et de mobilisation des ressources financières auprès des filières, des structures publiques nationales, des partenaires au développement et des institutions sous régionales de financement agricole
- Avoir une expérience avérée en matière de fonctionnement des filières agricoles, des OPA, des institutions ivoiriennes de recherche et de développement agricoles, en vue d'assurer à l'optimum la mobilisation des ressources financières et la mise en œuvre diligente des besoins ressentis de développement par les filières agricoles
- Démontrer un fort engagement en matière de coopération sous régionale et internationale dans le domaine du financement de l'agriculture, de la recherche appliquée, du conseil et de la formation professionnelle agricole, susceptible de contribuer au développement d'une agriculture nationale durable, autoentretenu, inclusive et compétitive

Investir pour le futur, Anticiper, Innover

- Démontrer un fort engagement en matière de coopération sous régionale et internationale dans les domaines de la mobilisation de financements, la conduite de réflexions et d'actions en vue d'une prise en compte efficace et efficiente des problématiques d'adaptation et d'atténuation des effets du changement climatique pour renforcer la résilience des chaînes de valeur agricoles face au dérèglement climatique
- Etre capable de maintenir et de développer les divers partenariats du FIRCA au plan national, sous régional et international
- Etre capable de soutenir un rythme élevé de travail et de travailler sous pression
- Avoir de bonnes capacités pour soutenir un rythme intense de visites de terrain et de voyages internationaux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION ET PROCEDURES DE SELECTION

Le poste est ouvert à tout candidat répondant aux critères ci-dessus. Il s'agit d'un poste à temps plein qui ne peut être cumulé avec d'autres fonctions dans le secteur **privé** ou dans l'administration publique.

La procédure de recrutement se fera en trois phases. La première phase sera consacrée à l'analyse des dossiers pour la constitution d'une liste restreinte de trois candidats parmi les mieux qualifiés. La deuxième phase consistera en la soumission des trois candidats présélectionnés à des tests psychotechniques. La troisième et dernière phase sera un entretien individuel de chaque candidat avec un Comité Ad hoc.

DUREE DE LA FONCTION

Dès sa prise de fonction, il sera attribué au Directeur Exécutif une lettre de mission indiquant les principales actions à mener et les modalités de son évaluation après une année d'activités, au terme de laquelle il sera évalué par le Conseil d'Administration.

Si ses performances sont jugées satisfaisantes au plan de la gestion managériale, administrative, technique et financière et au plan de la mobilisation des ressources financières pour assurer le financement des programmes de développement des filières agricoles, le Directeur Exécutif du FIRCA sera confirmé sous un contrat d'une durée de six (6) ans renouvelable une fois.

COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE ET CONTACTS

Pour être recevable, le dossier de candidature devra comprendre :

- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae détaillé laissant ressortir les expériences professionnelles ou personnelles ;
- un casier judiciaire datant de moins de trois mois ;
- les copies certifiées conformes des diplômes et les copies des certificats de travail et attestations de formation ou stages ;
- les prétentions salariales ;
- les noms et adresses de deux personnes de référence.

Investir pour le futur, Anticiper, Innover

Le Directeur Exécutif qui sera recruté proposera au Conseil d'Administration dans les 3 mois suivant sa désignation la candidature d'un Directeur Exécutif Adjoint pour recrutement par le Conseil.

Le dossier complet de candidature doit être déposé, sous pli fermé, portant la mention « **Recrutement du Directeur Exécutif du FIRCA** », et adressé au Président du Conseil d'Administration du FIRCA, au plus tard **le 29 février 2024**, à l'adresse suivante :

PRESIDENCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU FIRCA

II Plateaux-Angré, 7^{ème} Tranche, rue L155, route d'Attoban, immeuble FIRCA, en face de la station PETRO IVOIRE, Cocody - Abidjan

01 BP 3726 Abidjan 01; Tél. 27 22 52 81 81 / Fax 27 22 52 81 87.

N.B. Toute candidature reçue hors délai ou sous pli ouvert sera rejetée.

Investir pour le futur, Anticiper, Innover